

## CIRCULAIRE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTRÉAL

Au clergé de son diocèse

EXTRAITS

Archevêché de Montréal, 9 mai 1911.

PRIÈRES PUBLIQUES POUR L'ÉGLISE ET LE  
SOVERAIN-PONTIFE

VOUS avez appris que l'on célèbre, cette année, à Rome, le cinquantenaire de l'unité italienne. Ce qu'en réalité l'on veut consacrer par ces fêtes que l'on s'efforce de rendre grandioses, c'est la suppression du pouvoir temporel des papes, la prise de possession de Rome, et au mépris des assurances les plus formelles, l'établissement de Rome comme capitale du nouveau royaume d'Italie.

Je n'ai pas à vous rappeler sur ce point la doctrine traditionnelle. Ce gouvernement temporel des papes est sorti légitimement de la nature même des choses. " Rome, disait un grand évêque (1), est l'œuvre de l'amour, de l'intelligence, du dévouement des Souverains-Pontifes. Ils l'ont pétrie avec leurs larmes et leur sang : ils l'ont parée des couleurs célestes ; elle est à eux : pères, artistes sublimes, nobles défenseurs, ils ont tous les titres, ils ont tous les droits ".

Est-il possible d'imaginer une combinaison politique dans laquelle le pape, sans être roi temporel, trouverait cependant les garanties d'indépendance, nécessaires au bon fonctionnement de l'Église ? Il est assez superflu de le rechercher ; ce qui est certain, c'est que " l'extraterritorialité ", imaginée par les Piémontais livre le pape sans défense aux entreprises du pouvoir civil. L'enseignement des vérités les plus nécessaires, la publication des lois ecclésiastiques, la liberté de communication entre les fidèles et le Saint-Siège, tout ce qui touche à

(1) Mgr Berteaud : Lettre pastorale, 18 décembre 1848.